Ville de Lausanne

Communiqué

Service de l'eau

Rénovation des infrastructures d'assainissement pour garantir la sécurité du personnel et la préservation de l'environnement

Le Service de l'eau projette la réalisation de travaux sur les ouvrages techniques d'évacuation des eaux usées pour garantir la sécurité du personnel, préserver la qualité de l'eau et minimiser les impacts négatifs sur l'environnement. Pour ces travaux, la Municipalité sollicite un crédit de CHF 3'000'000.-.

Le système d'assainissement de Lausanne comprend un vaste réseau de 400 km de canalisations, des ouvrages techniques, des cours d'eau et une station d'épuration des eaux (STEP) à Vidy. La trentaine d'ouvrages techniques concernés par le préavis 2023/30 – tels que les stations de pompage et les déversoirs d'orage – datent pour la plupart des années 1960, et des travaux de rénovation sont nécessaires pour assurer leur efficacité et leur pérennité.

En 2019, un préavis a été émis pour réaliser un diagnostic complet de ces ouvrages, établir des priorités et planifier les investissements nécessaires.

Dans le cadre de ce diagnostic, plusieurs travaux ont pu être identifiés comme étant prioritaires :

- La mise en place de garde-corps pour assurer la sécurité des personnes.
- L'amélioration des moyens de levage pour faciliter les opérations d'entretien et de maintenance.
- La fiabilisation des systèmes de pompage pour éviter les pannes et les déversements d'eau usée.

A Lausanne, les eaux s'écoulent principalement de manière gravitaire vers la station d'épuration de Vidy, avec des pointes de débits pendant les périodes de pluie. Certains quartiers du bord du lac situés en contrebas du canal d'amenée nécessitent cependant le relevage ou le pompage des eaux vers ce canal. Les ouvrages ont également d'autres fonctions, telles que la séparation des déchets solides de l'eau, la limitation des débits à la STEP et même la production d'électricité. Ces infrastructures ont été construites ou adaptées en vue de la construction de la STEP, soit au début des années 1960. L'effet combiné du temps, de l'agressivité des eaux usées et des émanations a endommagé ces installations à différents degrés, certaines étant fortement affectées.

En plus d'améliorer la sécurité du personnel, la réalisation des travaux envisagés aura un impact positif en termes de protection du milieu naturel. Elle permettra la réduction significative des pannes et l'optimisation des opérations de curage des boues et des sables.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Direction sécurité et économie, tél. +41 79 964 27 39**
- **Sébastien Apothéloz, chef du Service de l'eau, tél. +41 79 444 03 23**

Lausanne, le 10 novembre 2023

Le Service de l'eau fait partie de la Direction de la sécurité et de l'économie de la Ville de Lausanne. Il est le 3e distributeur de Suisse et gère l'ensemble du cycle de l'eau, dont l'évacuation et l'épuration. Il est certifié ISO 9001, ISO 14001 et ISO 22000. Son laboratoire est accrédité ISO 17025. Il a obtenu le label Solidarit'eau suisse.